

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 27 juin 2013
--

Sont présents :

Monsieur Morisset (mairie).
Madame Mercier (adjointe au maire).
Madame Bonneau (conseillère municipale)
Mesdames Marette, Morin, Serrecchia, Messieurs Giroire, Piet (APEI).
Mesdames Dechosal, Riffault, Ygout (FCPE).
Mesdames Azévédo, Gautier, Pariset, Beaudelle, Girard (enseignantes).
Messieurs Challat, Crenner, Roberdeau, Vacher (enseignants).
Monsieur Patry maître G.

Sont excusées :

Madame Henriot, inspectrice de l'Education Nationale.
Madame Bouix, DDEN.
Mme Asperti, enseignante.

1. Approbation du compte rendu précédent.

Le compte-rendu du conseil d'école du 2^{ème} trimestre est approuvé.

2. Prises en charge par le RASED.

Les prises en charge par les maitres spécialisés sont au nombre de 21.

Cette année comme l'an prochain, le poste de psychologue n'est pas pourvu. Le psychologue du secteur voisin assurera l'urgence et le suivi des élèves susceptibles d'être orientés.

A la rentrée, le poste de maitre G ne sera pas pourvu.

3. Prises en charge des élèves prenant les transports scolaires.

Le transfert de responsabilité des enseignants se fait au moment où les élèves sortent de l'enceinte de l'école ou lorsqu'ils sont remis aux employés communaux dans l'attente du car ou du taxi.

En cas de difficultés dans le car, Mr le Maire peut faire un courrier aux parents, voire organiser une rencontre. Il est important de lui signaler les incivilités.

Un responsable de la Semtan : est intervenu dans le car pour rappeler les règles.

Face à la montée des incivilités, les écoles, le collège, le centre socioculturel rédigent un projet visant à faire acquérir au plus grand nombre des compétences psycho sociales.

4. Prises en charge des élèves le mercredi à la rentrée prochaine.

Mr le Maire évoque une piste de prise en charge gratuite de 12h à 12h30, sous forme de surveillance par le personnel communal.

5. Informations sur les nouveaux rythmes scolaires.

Un comité de pilotage se réunit toutes les semaines depuis le mois d'avril. Il est composé d'élus, de parents, de responsables d'associations locales, d'enseignants, du directeur du Centre Socio Culturel pour réfléchir à la mise en place d'activités périscolaires de 15h55 à 16h55.

Le CSC proposera des activités deux fois par semaine.

Le club de judo (vendredi) et de Tae Kwendo (mardi et jeudi) proposent des cours de découverte.

Des personnes bénévoles offriront des activités autour de l'informatique et de photos.

Les enseignants proposeront des arts plastiques, du théâtre, du jeu d'échec, de la surveillance des devoirs...

La garderie accueillera également des enfants.

La question des tarifs sera mise en délibération lundi 1er juillet en conseil municipal.

Le transport scolaire est maintenu à 16h4.

Une réunion publique se déroulera le vendredi 30 août à 18h (salles 1 et 2).

Le surcoût de ce dispositif est évalué à 60 000 €.

6. Effectifs et répartitions des classes.

Mmes Girard et Beaudelle quittent l'école alors que Mme Tuffereau et Mrs Duplessis et Sabourin arrivent.

CP	CP CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1 CM2	CM2	CLIS
Mme Azévédo	Mr Roberdeau	Mr Duplessis	Mr Sabourin	Mme Asperti	Mr Challat	Mr Crenner Mme Gautier	Mme Pariset	Mme Tuffereau
	8+14					8+14		
22	22	26	26	27	24	22	25	10

La répartition nominative des élèves sera affichée avant les vacances.

7. Rentrée 2013

La rentrée aura lieu le mardi 3 septembre à 8h30.

Les nouveaux horaires sont rappelés : 8h40-11h40 et 13h40-15h55 et le mercredi 9h-12h.

La liste des fournitures sera affichée sur le tableau et publiée sur le site de l'école.

La FCPE propose d'acheter des dictionnaires pour l'école. Les enseignants indiqueront les références et les quantités nécessaires.

8. Désignation de la commission électorale.

La commission électorale préparera les élections au conseil d'école. Elle sera composée de Mme Mercier (adjointe au maire), Mme Bouix (DDEN), Mme Serrecchia (APEI), une personne représentant la FCPE, Mr Roberdeau (enseignant), Mr Crenner (directeur).

Le 27/06/13

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

E. AZEVEDO

1. Désignation de la commission électorale.

Municipalité : Mme Mercier

DDEN :

Mr Roberdeau

Mme Serrecchia

Fin du conseil